

# Trousse organisatrice pour la planification et la coordination des services

Dans le contexte de la transition vers le préscolaire, le plan de transition, le plan d'intervention (PI), le plan de services individualisé (PSI) et le plan de services individualisé intersectoriel (PSII) ont tous pour objectif la planification et la coordination des services en vue de favoriser le développement global des jeunes et leur réussite scolaire. Ils s'inscrivent dans une démarche de planification des services, conjointe, concertée et coordonnée, qui répond au besoin de garantir la continuité éducative entre les milieux de vie de l'enfant par l'identification conjointe des objectifs et cibles à travailler et par la mise en place d'actions concertées.

Bien souvent, avant la rentrée scolaire, l'enfant ayant des besoins particuliers a déjà reçu ou reçoit toujours des services de diverses sources, provenant entre autres des établissements de services de santé et de services sociaux (centres de santé et de services sociaux-CSSS, centres de réadaptation, centres jeunesse, services en santé mentale) et de services de garde. Chacun de ces milieux se doit de mettre en place un plan d'intervention (PI) qui oriente les actions à privilégier. Le plan de services individualisé (PSI) est recommandé lorsque plus d'un établissement ou organisation est impliqué auprès d'un enfant et de sa famille, cela afin de coordonner les interventions et d'en maximiser les retombées. L'enfant arrive donc souvent à l'école avec un historique de services et d'interventions planifiées. Ses parents se sont quant à eux familiarisés avec certaines démarches et expressions telles que PI et PSI et celles-ci ont un sens pour eux. Les réseaux scolaires et de la santé et des services sociaux ont ajouté le PSII pour donner une terminologie commune à la démarche concertée de planification des services entre ces deux réseaux.

Il est important de se rappeler l'**essentiel** : peu importe les mots utilisés, PI, PSI, PSII ou plan de transition, dans le contexte de la transition vers le préscolaire, il s'agit de **démarches** réalisées avec les parents qui visent à **cibler des objectifs d'intervention** spécifiques pour l'enfant, des **moyens** pour les atteindre, dans une **période de temps** donnée, en précisant les **responsables** de leur mise en œuvre. Ce faisant, les actions sont **coordonnées, concertées et adaptées** aux besoins réels de l'enfant et de sa famille.

En présence d'enfants ayant des besoins particuliers, la planification et la coordination de la transition et des services constituent des stratégies gagnantes. Elles offrent un espace-temps pour échanger et partager entre les adultes qui œuvrent auprès de l'enfant afin de développer une vision commune et d'orienter les actions dans la même direction.

Cette trousse va à l'essentiel, sans être exhaustive. Plusieurs documents et livres traitent des plans de transition, des PI, PSI et PSII. Nous présentons ici les éléments incontournables de ces plans. Nous fournissons également quelques références bibliographiques pour ceux et celles qui souhaiteraient en apprendre davantage.



## I. Le plan de transition

Le plan de transition vers le préscolaire est élaboré à la suite de l'admission de l'enfant à l'école. Il constitue une démarche de planification et de coordination qui implique les intervenants actuels et futurs qui œuvrent auprès de l'enfant et de sa famille. Il contient la définition des rôles de chacun, l'identification des ressources à mettre en place et les actions à réaliser pour favoriser une transition de qualité.

La démarche d'animation et de planification suggérée pour encadrer le déroulement de cette étape, la rendre dynamique et participative, s'intitule *Guide d'animation : Première rencontre de planification de la transition*. Ce guide inclut également l'activité *Arc-en-ciel*.

### Guide d'animation : Première rencontre de planification de la transition

#### Mise en contexte

Ce guide d'animation est utilisé à la première rencontre des partenaires impliqués dans la planification de la transition des enfants ayant des besoins particuliers dans les milieux écoles qui se préparent à les recevoir. Cette étape de la démarche de planification permet de nommer rapidement ce qui est le plus important à cibler pour chacun de ces enfants et d'amorcer immédiatement l'identification des moyens à déployer pour réaliser une transition de qualité.

Les intervenantes et intervenants invités à cette rencontre sont choisis en fonction des besoins de l'enfant, des milieux qu'il fréquente et des services reçus. On y retrouve habituellement les personnes suivantes :

- 👣 les parents de l'enfant,
- 👣 les personnes du milieu école qui se préparent à accueillir l'enfant (personnel de direction, enseignante ou enseignant pressenti, personnel de soutien, coordonnateur ou coordonnatrice du service de garde scolaire, personnel des services complémentaires),
- 👣 une personne des services éducatifs de la commission scolaire (une ou un conseiller pédagogique par exemple),
- 👣 une personne du service de garde 0-5 ans fréquenté par l'enfant (personnel de direction, éducateur ou éducatrice),
- 👣 les intervenants des services de santé et des services sociaux qui œuvrent auprès de l'enfant et de sa famille (professionnels des centres de santé et de services sociaux, des centres de réadaptation ou autres).

La direction de l'école, le ou la psychologue ou toute personne désignée par la direction assume l'animation de la rencontre.



# Trousse organisatrice pour la planification et la coordination des services

Il est suggéré d'amorcer la démarche de planification de la transition au mois de mars qui précède la rentrée.

La version « longue » de cette rencontre est ici présentée. Il existe aussi une version « courte ». Dans ce cas-là, on ne réalise que l'activité *Arc-en-ciel* (point 5).

## Déroulement des activités

### 1. Mot de bienvenue

L'animateur ou l'animatrice souhaite la bienvenue et se présente. Il rappelle l'objet de la rencontre : planifier une transition de qualité pour l'enfant qui fera sa rentrée au préscolaire en septembre.

### 2. Tour de table

Les participants se présentent et décrivent leur rôle auprès de l'enfant.

### 3. Présentation succincte de l'enfant

Les parents de l'enfant et les intervenants qui le connaissent présentent succinctement l'enfant : une force et un défi de l'enfant.

### 4. Situation désirée (transition de qualité)

Cette activité vise à développer une vision commune autour du concept d'une transition de qualité adaptée à l'enfant. Donner 4 cartes (3x5) et un crayon-feutre à chacun des participants.

## Consigne

Nous sommes réunis pour que \_\_\_\_\_ puisse vivre une belle transition vers le préscolaire. La présente activité a pour objectif d'identifier les ingrédients qui, selon vous, devraient être présents pour permettre la réussite de cette transition. Pour ce faire, nous vous demandons d'écrire, sur les cartes qui vous ont été distribuées, les mots clés (un mot par carte) qui représentent pour vous les ingrédients d'une transition de qualité.



# Trousse organisatrice pour la planification et la coordination des services

Après quelques minutes, chacun à tour de rôle présente ses mots, une carte à la fois. Les cartes sont étalées sur la table. Si un autre participant a écrit le même mot ou un mot qui a le même sens que celui présenté, on le met dans la même pile. Une fois tous les mots placés, on fait des regroupements s'il y a lieu et on produit une synthèse des ingrédients importants pour les participants. On peut faire des liens avec les volets de la *Carte routière* (habituellement, les mots retenus trouvent facilement leur place dans les volets de la *Carte routière* : accueil, préparation, planification, information, relation et sensibilisation).

## 5. L'Arc-en-ciel<sup>1</sup>

Cette activité produit à terme la planification spécifique d'une transition individualisée. Elle permet d'identifier concrètement les actions à poser en vue d'établir une transition de qualité pour l'enfant, ses parents et le milieu d'accueil.

### Étape 1

- 👣 Les participants se regroupent en équipes de 2 ou 3, selon le nombre de personnes présentes. On fait en sorte de créer des regroupements mixtes, basés sur la provenance des participants (parents, personnel scolaire et autres). Les équipes écrivent sur des papillons adhésifs (post-it), de 3 pouces sur 5 environ, ce qui doit être spécifiquement planifié pour favoriser une transition de qualité chez l'enfant (un élément par papillon).
- 👣 Elles identifient ensuite le niveau d'importance de cet élément (*incontournable* ou *souhaitable*) et le ou les moments de l'année où il est mis en place (*d'ici le 30 juin, d'ici septembre* ou *au cours de l'année scolaire à venir*).
- 👣 Les papillons sont par la suite collés sur une grande feuille sur laquelle un arc-en-ciel a été dessiné. On les dispose en tenant compte du niveau d'importance accordé à l'activité et des moments de l'année où l'activité doit se dérouler (voir à la fin de cette section pour un exemple d'arc-en-ciel).
- 👣 Cela fait, les participants se regroupent autour de l'arc-en-ciel afin d'avoir un aperçu de tous les éléments identifiés. Ils peuvent alors échanger leurs commentaires et regrouper les éléments qui se répètent.

### Étape 2

- 👣 De retour en grand groupe, tous les éléments sont repris, un par un. Ensemble, les participants précisent comment ces éléments seront réalisés, en débutant par ceux qui doivent l'être avant le mois de juin. Cela permet de préciser les actions à mettre en place et de nommer les responsables de leur réalisation.

<sup>1</sup> Cette technique inspirée et adaptée des concepts et outils pour soutenir des recherches collaboratives et l'engagement social du Système d'analyse sociale (SAS<sup>2</sup>) : Chevalier et Buckles, 2007. Social Analysis Systems (SAS). (2008). SAS<sup>2</sup>. Consulté le 4 avril 2008, de <http://www.sas2.net/>



# Trousse organisatrice pour la planification et la coordination des services

Il est important de prendre en note ce qui est dit lors de cette activité et d'en faire parvenir un compte rendu à tous les participants. Une bonne façon de prendre ces notes et de s'en servir par la suite pour présenter le compte rendu est de les consigner dans un tableau (voir le modèle présenté à la fin de cette section). La démarche de l'arc-en-ciel permet ainsi d'avoir un plan de transition personnalisé, développé par tous les participants, à partir de leurs préoccupations, des besoins de l'enfant et des milieux. Il sert de plan d'action. L'arc-en-ciel et le tableau de planification sont repris lors des rencontres subséquentes. Ils sont révisés et réajustés en fonction des nouveaux besoins identifiés.

## 6. Étapes à venir

Planification du calendrier (actions et rencontres) en vue d'une transition de qualité.

## 7. D'ici la prochaine rencontre

Doit-on faire quelque chose d'ici la prochaine rencontre?

A-t-on quelque chose à préparer pour la prochaine rencontre?

## 8. Date de la prochaine rencontre

On précise le lieu et la date de la prochaine rencontre.

## 9. Évaluation de la rencontre

Un mot, une couleur ou une image qui représentent bien le vécu de cette rencontre.

## 10. Fin de la rencontre

Remerciements aux participants pour leur présence et leur implication.

À la suite de cette première rencontre, les participants réalisent le plan d'action que l'activité *Arc-en-ciel* a permis de produire. On se servira de ce plan pour faire le suivi lors des rencontres subséquentes, et cela durant toute l'année de transition jusqu'à son évaluation finale. À chaque fois, on valide ce qui a été fait et on identifie les prochaines actions à mener. Cette approche dynamique de la planification de la transition permet la participation active de toutes les personnes présentes.




# Trousse organisatrice pour la planification et la coordination des services

---


## Lectures suggérées :

Goupil, G. (2003). Les plans d'intervention, de services et de transition. Dans M. J. Tassé & D. Morin, *La déficience intellectuelle* (p. 107-123). Boucherville: Gaétan Morin éditeur.

Goupil, G. (2004). Plans d'intervention, de services et de transition. Montréal: Gaétan Morin éditeur.

 Tétreault, S., Beauré, P., & Lafrance, J. (2007). Intégration à l'école : Guide à l'intention des parents ayant des enfants avec des incapacités, 193 p. Consulté le 21 février 2008, de <http://www.ulaval.ca/cirris/pdf/guide.pdf>

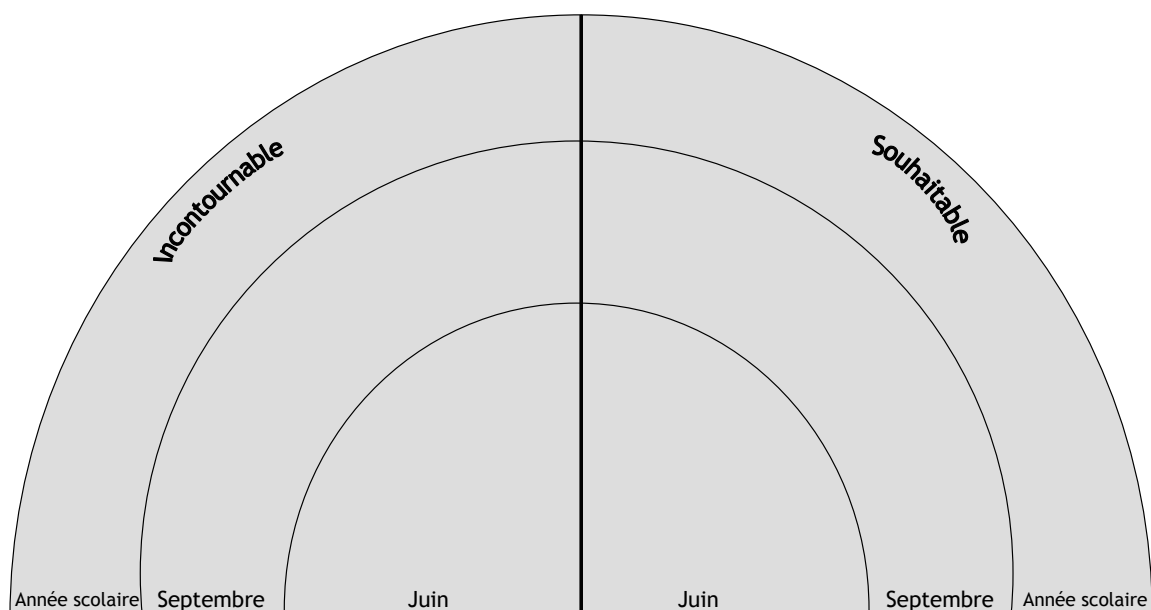
Tétreault, S., Beauré, P., & Pelletier, M.-È. (2004). Programme de préparation à l'inclusion et de soutien à la transition destiné à l'entourage des enfants d'âge préscolaire vivant des situations de handicap (PIST). Rapport de recherche, CIRRI: Université Laval, Université du Québec à Rimouski.

 Partie 1 : <http://www.ulaval.ca/cirris/pdf/partie%201.pdf>

 Partie 2 : <http://www.ulaval.ca/cirris/pdf/partie%202.pdf>



## Modèle d'arc-en-ciel



L'arc-en-ciel est dessiné sur une grande feuille\* en utilisant des crayons de couleurs différentes. La feuille doit être suffisamment grande pour permettre aux participants d'y coller les éléments incontournables et souhaitables et de situer ces éléments dans la période souhaitée (*d'ici le 30 juin, d'ici septembre, ou au cours de l'année scolaire*).

\* Comme grande feuille, nous avons utilisé un rouleau de « nappe » blanche en papier. Cela nous a permis d'obtenir une feuille de la longueur désirée et disposant de l'espace nécessaire pour y coller toutes les activités écrites sur les papillons de couleur. L'arc-en-ciel ainsi créé était étalé sur une table. Ce type de feuille peut être roulé et l'arc-en-ciel peut ainsi être facilement réutilisé lors des rencontres subséquentes de planification et de suivi de la transition.



# Trousse organisatrice pour la planification et la coordination des services

## Modèle d'un plan de transition à partir de l'arc-en-ciel

### Tableau de planification

Nom de l'enfant :

École :

Date de la rencontre :

Incontournable D'ici juin			
À faire	Moyens/Étapes	Échéancier	Responsable
Souhaitable D'ici juin			
À faire	Moyens/Étapes	Échéancier	Responsable
Incontournable D'ici septembre (autour de la rentrée)			
À faire	Moyens/Étapes	Échéancier	Responsable
Souhaitable D'ici septembre (autour de la rentrée)			
À faire	Moyens/Étapes	Échéancier	Responsable
Incontournable Année scolaire			





## Trousse organisatrice pour la planification et la coordination des services

À faire	Moyens/Étapes	Échéancier	Responsable
Souhaitable Année scolaire			
À faire	Moyens/Étapes	Échéancier	Responsable

Augmenter le nombre de lignes au besoin, réviser le plan à chaque rencontre et ajouter les éléments nouveaux qui ont pris de l'importance en cours de réalisation du plan, pour mieux réaliser cette transition et mieux soutenir l'enfant et les milieux qu'il fréquente.




## II. Le plan d'intervention

Le plan d'intervention est un processus structuré par lequel un intervenant, un établissement ou un organisme, en fonction de son mandat, de son rôle et de ses responsabilités, avec la participation active de la personne ou de son représentant, détermine les objectifs à atteindre et gère les interventions nécessaires pour répondre à des besoins spécifiques identifiés par cette personne ou ce représentant. La démarche de plan d'intervention est donc un processus visant à la planification, dans le temps, des services dispensés auprès de la personne à partir des besoins, des objectifs poursuivis et des moyens identifiés avec cette personne. Les services sont dispensés par un intervenant, un établissement ou un organisme. L'élaboration du plan d'intervention est sous leur responsabilité. Il articule le plan d'action spécifique.

« Le plan d'intervention, qu'il soit du réseau de l'éducation ou du réseau de la santé et des services sociaux, consiste en une planification d'actions visant à favoriser le développement et la réussite d'un jeune qui requiert, en raison d'une difficulté ou d'une déficience, la mise en place d'actions coordonnées. Cette planification est réalisée dans le cadre d'une démarche de concertation comprenant les étapes d'élaboration, de réalisation et d'évaluation du plan d'intervention. Cette démarche s'inscrit essentiellement dans un processus dynamique d'aide au jeune qui se réalise pour lui et avec lui. Elle prend appui sur une vision systémique de la situation et sur une approche de résolution de problèmes. En établissant le plan d'intervention, il doit y avoir une réelle préoccupation d'établir une relation significative avec le jeune. Le plan d'intervention doit être élaboré en collaboration avec le jeune et ses parents. » (MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, 2003, p. 9)


Dans le milieu scolaire, la Loi sur l'instruction publique stipule que les directeurs d'école doivent établir un plan d'intervention (PI) pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) avec l'aide des parents, de l'élève lui-même, ainsi que du personnel qui lui dispense des services. Le plan d'intervention établit les interventions adaptées à mettre en place dans le milieu scolaire pour que l'enfant progresse de façon optimale et développe ses compétences en vue de la réussite éducative, en tenant compte de ses besoins et capacités.


### Lectures suggérées :

pdf  Gouvernement du Québec (Ministère de l'Éducation). (2003). Entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation, 40 p. Consulté le 21 février 2008, de [http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/ententeMEQ-MSSS/entente\\_f.pdf](http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/ententeMEQ-MSSS/entente_f.pdf)



pdf  Charron, G. (2003). Guide d'accompagnement pour les parents : Le plan d'intervention, 18 p. Consulté le 21 février 2008, de <http://www.aqpehv.qc.ca/medias/plan.pdf>

pdf  Gouvernement du Québec (Ministère de l'Éducation). (2004). Le plan d'intervention au service de la réussite de l'élève en bref, 2 p. Consulté le 21 février 2008, de <http://www.mels.gouv.qc.ca/dfgj/das/soutienetacc/pdf/phasesplan.pdf>

pdf  Gouvernement du Québec (Ministère de l'Éducation). (2004). Le plan d'intervention...au service de la réussite de l'élève, 50 p. Consulté le 21 février 2008, de <http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/das/soutienetacc/pdf/19-7053.pdf>

Plan d'intervention.net. (2008). Le plan d'intervention adapté de l'élève. Consulté de <http://www.plandintervention.net>

### III. Le plan de services individualisé

On entend par **plan de services individualisé** une démarche de planification, de coordination et d'intégration des services offerts par des intervenants venant d'établissements et d'organismes différents. Il englobe l'ensemble des besoins de l'enfant dans tous les domaines d'intervention. Le plan de services individualisé constitue aussi une démarche établie avec le jeune et ses parents.

Le plan de services individualisé est une démarche qui, par la participation active de la personne ou de son représentant et la coordination des interventions, permet la planification et la prestation des services nécessaires pour répondre aux besoins de cette personne, afin de favoriser ou de maintenir son intégration sociale tout en assurant sa protection (Ministère de la Santé et des services sociaux, 1993).




La démarche de plan de services individualisé repose sur une volonté partagée de contribuer à la mise en place de moyens concertés pour mieux répondre à la gamme de besoins de la personne. Elle est une démarche conjointe qui permet un consensus entre les intervenants et avec la personne sur les objectifs à poursuivre et les moyens à réaliser. Il identifie l'ensemble des grandes orientations privilégiées. Le plan de services, tout comme le plan d'intervention, contient un échéancier relatif à son évaluation et à sa révision. Toutefois, un changement dans la situation du jeune amène des modifications au plan afin d'en tenir compte.



# Trousse organisatrice pour la planification et la coordination des services

La démarche du plan de services individualisé est promue et connue principalement dans le réseau de la santé et des services sociaux, d'où elle origine, sans exclure les intervenants des autres secteurs d'activité.

## Lectures suggérées :

- pdf  Gouvernement du Québec (Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux). (2005). Cadre de référence, Plan de services individualisés Jeunesse en Montérégie, 78 p. Consulté le 8 mars 2008, de [http://www.rrsss16.gouv.qc.ca/Menu\\_Gauche/4-Publications/3-Monographies\\_Orientations\\_Rapports/Organisation\\_des\\_services/agence\\_pub\\_cadre\\_referen ce\\_PSI.pdf](http://www.rrsss16.gouv.qc.ca/Menu_Gauche/4-Publications/3-Monographies_Orientations_Rapports/Organisation_des_services/agence_pub_cadre_referen ce_PSI.pdf)
- pdf  Gouvernement du Québec (Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux). (2004). Cadre de référence régional sur le plan de services individualisés (PSI) Estrie, 25 p. Consulté le 8 mars 2008, de [http://www.santeestrie.qc.ca/agence/publications/partenaire/partenaire66\\_f%E9vrier2005/cadre\\_reference\\_psi.pdf](http://www.santeestrie.qc.ca/agence/publications/partenaire/partenaire66_f%E9vrier2005/cadre_reference_psi.pdf)
- pdf  Gouvernement du Québec (Ministère de l'Éducation). (2003). Entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation, 40 p. Consulté le 21 février 2008, de [http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/ententeMEQ-MSSS/entente\\_f.pdf](http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/ententeMEQ-MSSS/entente_f.pdf)

## IV. Le plan de service individualisé et intersectoriel

Le plan de services individualisé et intersectoriel est issu d'une démarche conjointe entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de la Santé et des Services sociaux afin d'articuler une démarche conjointe et concertée dans les situations où des intervenants des deux réseaux sont impliqués. Le nouveau terme utilisé vient nommer et appuyer l'aspect intersectoriel de cette planification et de cette coordination des services. Elle est portée conjointement par ces deux ministères. Elle vient en appui à *L'entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation* (2003).





## Trousse organisatrice pour la planification et la coordination des services

Le PSII est une démarche conjointe de planification et de coordination des services et des ressources, entre le réseau de l'éducation et le réseau de la santé et des services sociaux. En ce sens, le PSII n'est pas la somme des PI de tous les établissements, mais un consensus établi entre les différents dispensateurs de services et le jeune et ses parents, sur les objectifs à poursuivre et les moyens de réalisation.

Dans la définition précédente, la planification consiste à définir les objectifs, à déterminer les interventions ainsi que les ressources nécessaires, en considérant l'ensemble des facteurs ayant un impact sur la situation du jeune, et à fixer le calendrier de réalisation. Quant à la coordination, elle vise à préciser les rôles et responsabilités du jeune, de ses parents, du personnel de l'école et de la commission scolaire ainsi que ceux des intervenants des établissements de santé et de services sociaux visés, soit le centre de santé et de services sociaux (CSSS), le centre jeunesse ou le centre de réadaptation, ainsi que des services privés s'il y a lieu.

En bref, le PSII constitue le levier intégrateur désigné dans l'entente de complémentarité pour assurer la cohérence des interventions et la continuité des services entre le réseau de l'éducation et le réseau de la santé et des services sociaux auprès des jeunes et de leurs parents. Il constitue le moyen privilégié pour orchestrer les interventions de tous les partenaires impliqués auprès du jeune, afin de permettre des actions structurées, concertées et continues. Le PSII s'appuie sur une vision systémique de la situation du jeune et de ses parents et sur une approche de résolution de problèmes (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005, p. 6).

### Lecture suggérée :

 pdf  Gouvernement du Québec (Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport). (2005). Le plan de services individualisé et intersectoriel, 25 p. Consulté le 21 février 2008, de <http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/ententeMEQ-MSSS/PlanServicesIndivIntersec.pdf>

